

Nous avons adopté la dose de polygala proposée par Mouchon; elle est, en effet, bien suffisante; mais nous ne pensons pas que la lixiviation qu'il a conseillée puisse donner un sirop très-constant dans sa composition.

EXTRAIT DE POLYGALA.

On prépare l'extrait de polygala au moyen de la lixiviation par l'alcool à 60 cent.; 100 parties de racines mondées, épuisées par l'alcool, ont fourni à Soubeiran 50 parties d'extrait présentant une consistance pilulaire. 100 parties de polygala non mondé ont donné seulement 43 p. 100 d'extrait.

On peut obtenir un extrait de polygala à l'aide de l'eau, mais l'alcool est préférable: d'abord parce que, grâce à la viscosité de la racine, l'alcool fournit plus aisément des liqueurs concentrées; ensuite parce que le poids de la liqueur à évaporer étant moins considérable, la quantité du composé insoluble, qui se produit toujours pendant l'évaporation au détriment des propriétés de l'extrait, est notablement diminuée.

VIN DE POLYGALA.

Pr. : Racine de polygala..... 10 gr.
Vin blanc..... 1 litre.

F. s. a.

C'est le mode d'administration usité aux États-Unis, à la dose d'une cuillerée de vin d'heure en heure; c'est évidemment une bonne préparation.

SAPONAIRE.

Les feuilles, les tiges et les racines de la Saponaire, *Saponaria officinalis* Lin. (Caryophyllées), sont employées en pharmacie; elles contiennent de la saponine, laquelle ne peut que difficilement être extraite de la racine à l'état de pureté.

Outre la saponine, la racine de saponaire contient une petite quantité d'une matière résineuse, des principes extractifs et gommeux, de l'albumine (Bucholz); les feuilles renferment en outre de la chlorophylle. Osborne a reconnu que la racine de saponaire, recueillie avant la floraison de la plante, fournit, lorsqu'elle est traitée par l'alcool à 90°, une solution qui donne par l'évaporation une matière cristalline, amère, neutre, fusible, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, insoluble dans l'essence de térébenthine.

TISANE DE SAPONAIRE.

C'est la forme la plus ordinaire sous laquelle on emploie la racine et les feuilles de saponaire; on incise les feuilles, on concasse les racines et on les traite par infusion. On emploie 10 grammes de feuilles, ou 20 grammes de racines sèches. La saponine se trouve dans la liqueur, et peut-être est-elle la seule origine des propriétés thérapeutiques de la saponaire.

EXTRAIT DE SAPONAIRE.

On prépare l'extrait de saponaire à l'aide de la racine ou des feuilles. Les deux extraits peuvent être obtenus par lixiviation, en humectant la plante, d'abord pulvérisée, avec la moitié de son poids d'eau froide. Il faut tasser modérément les feuilles et les racines, car, sans cette précaution, elles ne laisseraient pas écouler le liquide.

100 grammes de feuilles de saponaire mondées, épuisées par l'eau distillée, nous ont fourni 38 grammes d'extrait. 1 partie d'extrait représente par conséquent 2 parties 6/10 de feuilles sèches.

100 grammes de racine de saponaire, épuisée par l'eau distillée, nous ont donné 33 grammes d'un extrait doué d'une égale âcreté. 1 partie d'extrait représente par conséquent 3 parties de racines.

100 parties de racines épuisées par l'alcool à 60° ont fourni 25 parties d'extrait.

SIROP DE SAPONAIRE.

Pr. : Extrait alcoolique de racine de saponaire..... 1
Eau..... 2
Sirop de sucre..... 16

On fait dissoudre l'extrait dans l'eau chaude; on filtre, et l'on ajoute la solution au sirop suffisamment concentré et bouillant.

10 grammes de sirop représentent 60 centigrammes d'extrait, ou environ 2 grammes de racine.

SALSEPAREILLE.

La Salsepareille est le rhizome de différentes espèces du genre *Smilax* (Asparaginées). Son nom, tiré de l'espagnol, veut dire vigne, ronce.

On distingue plusieurs sortes de salsepareilles dans le commerce.

Salsepareille de la Vera-Cruz. Guibourt l'attribue au *Smilax medica* Schlecht. Elle arrive en bottes de 60 à 80 kilogrammes, entourées de cordes. Les rhizomes ont 1 mètre à 1 mètre 1/2 de longueur, sont repliés sur eux-mêmes et sont adhérents à une souche qui supporte des appendices épineux. Les rhizomes doivent leur aspect grisâtre et souvent noirâtre à la terre qui recouvre leur surface; ils se composent d'un corps ligneux blanc presque insipide et d'une partie corticale, ridée transversalement, douée d'une saveur à la fois mucilagineuse, amère et âcre.

Salsepareille rouge de la Jamaïque. Guibourt pense que c'est le rhizome du *Smilax Salsaparilla* Lin.; elle ne vient pas de la Jamaïque, mais du continent américain. Elle ressemble beaucoup à l'espèce de la Vera-Cruz, mais la superficie du rhizome est plus nette, sa couleur extérieure d'un rouge orangé; elle est plus sapide et moins mucilagineuse que l'espèce précédente. C'est une très-bonne variété.

Salsepareille caraque ou de Honduras. Guibourt l'attribue aux *Smilax officinalis* Kunth. ou *S. syphilitica* Willd. Elle arrive en bottes qui sont formées par des rhizomes très-longs, garnis de chevelu, repliés sur eux-mêmes et maintenus en bottes par une portion des fibres qui les enlacent à l'extérieur. Sa surface est rougeâtre; sa forme est cylindrique; elle est striée longitudinalement. La couleur rouge de l'écorce tranche sensiblement sur la couleur blanche du corps ligneux.

Salsepareille du Brésil (Smilax papyracea Duh.). C'est une mauvaise espèce très-amylacée; suivant Berg et Schmidt, la salsepareille du Brésil est produite par divers autres *smilax*: les *S. pseudosyphilitica* Kunth., *S. cordato-ovata* Rich.; elle nous vient dépourvue de souches ligneuses, et sous la forme de bottes allongées. Les rhizomes ont la grosseur d'un tuyau de plume ordinaire, ils sont striés longitudinalement et d'un gris terne. En France on fait plus habituellement usage de la salsepareille de la Vera-Cruz.

Berg et Schmidt ont démontré que la structure microscopique des différentes sortes de salsepareilles est parfaitement fixe et caractéristique pour chacune d'elles.

La composition chimique de la salsepareille a été étudiée successivement par MM. Canobio, Pallota et Folchi en Italie, par Thubœuf et Poggiale en France. Cette racine contient :

Huile volatile, salseparine, résine âcre et amère, matière huileuse, principes extractifs, amidon, albumine.

L'huile volatile n'existe qu'en petite quantité dans la salsepareille.

La salseparine a été obtenue pour la première fois par Pallota, qui lui a donné le nom de *Parigline*. Folchi a isolé plus tard la même substance par un procédé spécial, et, croyant avoir affaire à un principe différent, l'a nommée *Smilacine*. Batka, ayant observé que la salseparine possède des propriétés acides, l'a désignée sous le nom d'*acide parallinique*. Thubœuf le premier a démontré que toutes ces dénominations s'appliquent à une seule et même substance obtenue par des méthodes différentes, et a consacré le nom de salseparine; ses judicieuses observations ont été ultérieurement confirmées par les recherches de M. Poggiale.

La salseparine est solide, inodore et incolore; elle est cristallisable, et ses cristaux se réunissent en groupes rayonnés. Cette substance est neutre et ne forme de combinaisons définies ni avec les acides, ni avec les alcalis. Elle offre beaucoup d'analogie avec la saponine, mais elle en diffère néanmoins par quelques caractères assez tranchés pour que l'identité des deux substances ne puisse pas être considérée comme absolument démontrée.

La saveur de la salseparine est lente à se développer; mais, quand cette substance est en dissolution, sa saveur est âcre et un peu amère.

La salseparine est peu soluble dans l'eau froide, elle est plus soluble dans l'eau bouillante; sa dissolution jouit à un haut degré de la propriété de mousser par l'agitation: les infusions de la salsepareille lui doivent le même caractère. Elle est soluble dans l'alcool surtout à chaud, et elle se dépose sous la forme de cristaux, par le refroidissement de la liqueur. La salseparine est insoluble dans l'éther; sous l'influence de l'iode, sa dissolution aqueuse prend une couleur safranée. Soumise à la distillation, elle n'est pas volatile si elle est pure; mais, suivant l'observation de Béral, elle est entraînée par un courant de vapeur d'eau.

Pour obtenir la salseparine, on verse dans la teinture alcoolique de salsepareille de l'acétate de plomb jusqu'à ce que ce sel cesse de donner un dépôt; s'il y a un excès de plomb dans la liqueur, on le précipite par quelques gouttes d'acide sulfurique; alors on filtre et l'on distille. La solution est en grande partie décolorée par la précipitation du sulfate de plomb, et elle est moins visqueuse; la salseparine s'en dépose avec assez de facilité. Il y a toujours une notable déperdition de cette substance, qui reste dans les eaux-mères; on peut en précipiter une partie, mais non la totalité, en saturant les dernières liqueurs de chlorure de sodium.

La salsepareille est un médicament qui a joui d'une grande répu-

tion dans le traitement des maladies vénériennes. Le docteur Hankock lui attribue la propriété de restaurer en quelque sorte la constitution. Il assure qu'à haute dose elle donne des nausées, qu'elle ralentit le pouls et qu'elle met le malade dans un état de faiblesse passagère. Il importe de noter que Pallota accorde absolument la même action à la salsepareille.

C'est contre les maladies vénériennes, certaines dermatoses, les affections rhumatismales, que la salsepareille est encore souvent prescrite; mais c'est un de ces médicaments dont on ne tire partie qu'en l'administrant à assez haute dose et avec persévérance. Ses effets sudorifiques, très-douteux pour quelques praticiens, sont considérés comme incontestables par beaucoup de médecins.

Avant de traiter la salsepareille par un véhicule, il est indispensable de diviser les rhizomes dans le sens de leur longueur. On la met dans une cave pendant vingt-quatre heures; elle s'hydrate et se gonfle avec la plus grande facilité. On la coupe ensuite en petits tronçons, au moyen d'un couteau à racine, et on la fait sécher si elle doit être conservée.

Il est bon également, au moment de l'employer, de la contuser avec un pilon de bois, car le corps ligneux, qui est compact et difficilement pénétrable par l'eau, contient de la salseparine, bien qu'en proportion plus faible que la partie corticale. Le meilleur moyen de broyer la salsepareille est la meule, ou même le moulin à noix; celui-ci le réduit en une espèce de filasse, que les liquides pénètrent facilement dans toutes ses parties.

§ I. — PRÉPARATIONS QUI CONTIENNENT TOUTE LA SALSEPAREILLE.

POUDRE DE SALSEPAREILLE.

On divise la salsepareille ainsi que nous venons de le dire; on la sèche à l'étuve et on la pile dans un mortier de fer par contusion, sans laisser de résidu. Le Codex de 1866 prescrit de cesser la division dès que le résidu devient blanchâtre, peu sapide et d'apparence ligneuse.

La salsepareille n'est jamais employée en poudre; on la pulvérise dans le but de faciliter l'action dissolvante des véhicules; c'est pour cette raison qu'on ne laisse pas de résidu.

§ II. — PRODUITS PAR L'EAU.

HYDROLÉ DE SALSEPAREILLE.

Dans le traitement de la salsepareille par l'eau, il importe de tenir compte de l'état de division du rhizome, et de la température du véhicule.

Lorsque la salsepareille, divisée au moyen du moulin, est pulvérisée, et traitée par l'eau à 40°, elle lui cède à peu près complètement ses principes solubles; pourvu toutefois que l'on emploie des quantités d'eau assez considérables.

Si le rhizome n'a pas été divisé, l'eau le pénètre à peine, et, après plusieurs traitements à 40°, il retient encore des matières solubles qui ont échappé à l'action du véhicule.

Avec la salsepareille en poudre, l'infusion à 100° n'est pas nécessaire; car l'eau bouillante dissoudrait une forte quantité d'amidon. Mais, quand la salsepareille est mal divisée, l'infusion donne plus de produit que la macération, parce que l'eau chaude pénètre plus facilement les tissus; néanmoins, il y a toujours dans ce cas une certaine proportion d'amidon qui se dissout.

La décoction est contre-indiquée, quand on prend la salsepareille très-divisée; car tout l'amidon se dissout, et fournit une solution visqueuse d'un détestable emploi.

Plusieurs praticiens recommandables conseillent de traiter la salsepareille fendue et contusée par décoction. Ils font remarquer à l'appui de leur opinion, que la salsepareille a pendant longtemps été employée exclusivement de cette manière, et que la méthode doit être bonne, puisque c'est sous cette forme que la réputation de ce médicament s'est établie; mais de ce que la décoction de salsepareille possède quelques propriétés utiles, il n'en résulte pas que l'infusion ou la macération n'en offrent pas d'avantage.

L'infusion de salsepareille est odorante et sapide, elle perd son odeur et sa saveur lorsqu'on la fait bouillir pendant quelques instants; ces modifications ne sont pas favorables à la décoction. On sait, d'autre part, que les parties fibreuses des végétaux traités longtemps par la décoction cèdent constamment à l'eau moins de parties solubles. Ajoutons que la salsepareille est complètement et rapidement épuisée par le simple contact de l'eau chaude, et qu'on ne voit pas quelle supériorité peut rester à la décoction sur les autres méthodes de traitement. Il y a pourtant, il faut le dire, quelques malades qui ne supportent pas l'infusion de salsepareille. La décoction est probablement

moins irritante parce qu'elle ne contient pas autant de matière âcre, et parce que l'amidon masque un peu son impression trop vive sur l'estomac.

Quant à la cause qui diminue la proportion de salseparine dans la décoction, elle nous paraît résider : 1° dans la formation d'un composé insoluble de salseparine, d'albumine, de corps gras et de matières colorantes, analogue à celui que donne la racine de polygala dans les mêmes circonstances ; 2° dans la propriété que possède la salseparine de se volatiliser à la faveur de l'ébullition.

On n'éprouve pas de difficulté à épuiser la salsepareille, quand on peut sans inconvénient employer une grande quantité d'eau, comme cela a lieu dans la préparation de la tisane de salsepareille. Mais, lorsqu'on veut avoir des solutions aqueuses concentrées, il n'est pas indifférent de se servir de l'une des deux méthodes. Quand on traite la salsepareille par l'eau, on la dépouille toujours promptement de toutes ses parties extractives, et, si l'on s'en rapporte à la coloration des liqueurs, la racine est bientôt épuisée. Mais à ce moment elle fournit encore des solutions très-savonneuses, parce qu'elle retient de la salseparine, qui ne s'est pas dissoute aussi facilement que les autres principes qui l'accompagnent. Cette circonstance conduit, pour épuiser la salsepareille, à employer des quantités assez grandes de liquide ; sous ce rapport, la méthode de déplacement ne présente pas d'utilité. Lorsqu'on veut avoir des solutions concentrées, il faut recourir à l'eau bouillante, laquelle dissout la salseparine beaucoup mieux que l'eau froide. Dans ce cas, Soubeiran adopte complètement la prescription faite par Guibourt, de traiter la racine au moyen de la digestion au bain-marie.

TISANE DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille fendue et coupée..... 60 gr.
Eau..... Q. s.

Le Codex prescrit le mode opératoire suivant : Faites macérer la salsepareille dans environ un litre d'eau froide pendant deux heures ; mettez ensuite sur le feu, et dès que l'ébullition du liquide se produira, laissez pendant deux heures dans un endroit chaud. Passez, laissez déposer, et décantez pour avoir un litre de tisane.

Soubeiran préfère le traitement que nous allons indiquer : on fend la salsepareille, on la contuse, on verse l'eau bouillante, et l'on fait infuser pendant 4 à 5 heures.

Si l'on a à sa disposition de la salsepareille en mousse divisée, il

faut verser l'eau tiède sur la substance et passer après quelques heures. En été, surtout, il importe de ne pas trop prolonger le contact, car, en raison de l'amidon contenu dans le rhizome, le mélange ne tarderait pas à s'altérer. La salsepareille divisée, nous l'avons vu, cède d'ailleurs très-facilement à l'eau ses principes solubles. On peut avoir recours à la décoction ; mais le produit, comme nous l'avons déjà dit, est privé d'une partie de son principe actif.

TISANE SUDORIFIQUE.

(Apozème sudorifique) (Codex.)

Pr. : Bois de gaïac râpé..... 60
— salsepareille fendue et coupée..... 30
Racine de sassafras..... 10
— de réglisse..... 20
Eau..... S. q.

On fait bouillir le gaïac et la salsepareille pendant une heure, de manière qu'il reste environ un litre de liquide. On ajoute le sassafras et la racine de réglisse, et l'on fait infuser durant deux heures ; on passe, on laisse déposer, et l'on décante.

Si l'on se contente de faire infuser la salsepareille, la tisane est plus sapide, et peut-être aussi trop sapide pour être supportée ; c'est ce qui a décidé Soubeiran, et plus tard la commission du Codex, à conserver l'ancien mode de préparation.

TISANE SUDORIFIQUE LAXATIVE.

Pr. : Tisane sudorifique..... 500 gr.
Séné..... 15

Faites infuser.

Cette tisane est employée dans le traitement de la colique saturnine, par les frères de la Charité. (Hôpitaux.)

TISANE DE FELTZ.

Pr. : Salsepareille fendue et coupée..... 60 gr.
Colle de poisson..... 10
Sulfure d'antimoine pulvérisé..... 80
Eau..... 2000

On fait bouillir le sulfure d'antimoine dans un litre d'eau pendant une demi-heure ; puis on rejette cette eau. Alors on renferme le sul-

fure d'antimoine dans un nouet, on le met avec la salsepareille incisée la colle de poisson dans la quantité d'eau prescrite; on fait bouillir à petit feu, jusqu'à réduction à un litre; on passe, on laisse déposer et l'on décante.

Feltz exécutait cette opération dans un pot de terre, et prolongeait la décoction durant six heures. L'effet chimique exercé par le sulfure d'antimoine sur cette préparation a été l'objet de quelques observations intéressantes. Quand le sulfure d'antimoine est chargé de sulfure d'arsenic, celui-ci, d'après les expériences de Guibourt, décompose l'eau, dégage de l'hydrogène sulfuré, et laisse dans la liqueur de l'acide arsénieux. La quantité de cet acide est très-variable, parce que le sulfure d'antimoine n'est pas toujours également arsénical, et parce que l'action de l'eau n'étant que superficielle, il n'y a jamais qu'une proportion indéterminée de sulfure attaqué. Soubeiran n'était pas convaincu que ce fût là le seul rôle du sulfure d'antimoine. M. Grassi a prouvé expérimentalement l'exactitude de ses prévisions, en démontrant que, grâce probablement à la présence des sels contenus dans les matières soumises au traitement, il se dissout constamment une certaine quantité d'antimoine dans la tisane de Feltz.

SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ.

(Sirop sudorifique. — Sirop de Cuisinier.)

Pr. : Salsepareille fendue et coupée.....	100
Fleur de bourrache.....	6
— de rose pâle.....	6
Feuille de séné.....	6
Anis vert.....	6
Miel blanc.....	100
Sucre.....	100
Eau.....	Q. s.

Faites trois digestions successives de la salsepareille, et prolongez chacune d'elles pendant douze heures; employez une quantité d'eau à 80°, suffisante pour recouvrir complètement la substance. Recueillez à part le produit de la troisième digestion, portez-le à l'ébullition, et jetez-le sur les autres matières; laissez infuser durant douze heures.

D'autre part, évaporez les premières liqueurs, et lorsqu'elles seront suffisamment réduites, ajoutez-y la colature résultant de l'infusion des autres substances. Continuez l'évaporation jusqu'à ce que la liqueur ne représente plus qu'un poids égal à celui du sucre et du miel réunis; clarifiez au moyen des blancs d'œuf et passez à l'éta-

mine. Ajoutez au liquide ainsi obtenu le sucre et le miel, et préparez un sirop par coction et clarification, marquant bouillant 1,29 au densimètre (32° B.).

A propos de cette préparation, Soubeiran fait les remarques suivantes: on a conservé la décoction comme moyen d'épuiser la salsepareille, parce qu'il est difficile d'éviter tôt ou tard, dans la confection du sirop, les inconvénients inhérents à cette méthode de traitement. En effet, la concentration que l'on est obligé de faire subir aux liqueurs produit ultérieurement des résultats sensiblement identiques.

Le sirop de salsepareille composé est l'un de ceux auxquels on peut appliquer le plus convenablement la clarification *per descensum*.

Sirop très-coloré, d'une saveur aromatique; étendu de 10,000 parties d'eau, il fournit une solution qui, par l'agitation, donne une mousse persistante.

Il faut conserver cette préparation telle qu'elle est, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer. L'évaporation à laquelle on est obligé de soumettre les liqueurs entraîne la volatilisation d'une forte proportion de salseparine; aussi la propriété que possède ce sirop de faire mousser l'eau n'est-elle pas en rapport avec la quantité de salsepareille que l'on y introduit.

Le Rob de Laffeteur semble avoir absolument la même composition. Les formules qui ont été publiées semblent différer de celle du sirop sudorifique par la substitution à l'anis du fruit d'une autre Umbellifère insignifiante; voici les plus connues:

ROB DE LAFFETEUR.

(Formule de van Mons.)

Pr. : Salsepareille.....	15
Séné.....	1
Fleur de bourrache.....	1
Rose.....	1
Semence de cumin.....	1
Sucre.....	15
Miel.....	15

(Formule de Pelletan.)

Pr. : Salsepareille.....	16
Séné.....	1
Fleur de bourrache.....	1
Rose pâle.....	1
Semence de coriandre.....	1
Sucre.....	16
Miel.....	16

Van Mons, dans sa *Pharmacopée usuelle* de 1822, dit qu'il tient la formule qu'il rapporte d'un des commissaires de la marine française qui avait reçu communication de la recette originelle. Pelletan, dans sa *Clinique chirurgicale*, prétend que sa formule est due à l'homme le plus véridique et le plus instruit qu'il connût. De plus, le Codex de 1818, qui comptait au nombre de ses rédacteurs des membres de la commission d'examen qui avaient eu connaissance de la recette officielle de Laffecteur, ajoute, après avoir donné la recette du sirop de salsepareille composé :

« Parum admodum initio, aut nihil prorsus, sive medicamentorum natura et mutua ratione, sive methodo parandi ab hoc discrepabat adeo decantatum Rob dictum antisiphiliticum. »

§ III. — PRODUITS PAR L'ALCOOL.

L'alcool à 60° dissout parfaitement toutes les parties actives de la salsepareille. La salseparine, qui concourt probablement aux effets thérapeutiques de cette racine, est très-soluble dans ce véhicule, tandis que nous avons vu qu'il faut beaucoup d'eau pour enlever ce principe à la salsepareille.

TEINTURE ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille divisée.....	1
Alcool à 60c.....	5

Faites macérer pendant quinze jours ; passez avec une forte expression ; filtrez. Le Codex a supprimé cette formule.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille.....	1
Alcool à 60c.....	6

On humecte la racine avec la moitié de son poids d'alcool ; on la tasse dans l'appareil à lixiviation, et on lessive avec le reste de l'alcool. On déplace en grande partie celui-ci par de l'eau, et l'on distille les liqueurs alcooliques. Le résidu sirupeux de la distillation est évaporé en consistance d'extrait.

Extrait brun ; saveur amère et âcre ; il fait fortement mousser la salive ; il donne avec l'eau une solution trouble, très-mousseuse ; une partie d'extrait dissoute dans 100,000 parties d'eau fournit une liqueur qui produit par l'agitation une mousse persistante.

Cet extrait alcoolique a été proposé par Soubeiran comme officinal et adopté par le Codex de 1866.

Tous les principes actifs de la salsepareille étant solubles dans une assez faible quantité d'alcool, il y a avantage à choisir ce véhicule de préférence à l'eau ; en outre, l'évaporation est moins longue. L'extrait obtenu à l'aide de l'alcool est plus énergique que celui qui résulte de l'action de l'eau sur la racine de salsepareille.

Huit parties de salsepareille donnent une partie d'extrait alcoolique.

SIROP DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Extrait alcoolique de salsepareille.....	1
Eau.....	10
Sucre.....	20

On dissout l'extrait dans l'eau, à la température du bain-marie ; on filtre la liqueur bouillante, on ajoute le sucre et l'on prépare un sirop par solution.

La formule de ce sirop a été proposée par Béral, dans le dessein de remplacer le sirop obtenu au moyen de l'eau. Ce dernier est moins constant dans sa composition, à cause de la difficulté que l'on éprouve à épuiser complètement la salsepareille, et en raison de l'altération que les liqueurs éprouvent souvent pendant leur concentration.

Ce sirop est beaucoup plus sapide que le sirop préparé à l'aide de

l'eau, il est certainement préférable. Malgré ces observations, le Codex de 1866 prescrit de recourir à l'action de l'eau pour obtenir le sirop de salsepareille simple.

Sirop de couleur brune, saveur caractéristique de salsepareille. 1 gramme de sirop étendu de 3,500 parties d'eau donne une mousse persistante par l'agitation.

Soubeiran s'est assuré que la dissolution de l'extrait alcoolique de salsepareille, préparée à la température du bain-marie, ne laisse pas de salseparine indissoute, mais qu'elle abandonne une petite proportion des matières grasses et résineuses de la plante. Cette solution, préparée dans les proportions indiquées ci-dessus, laisse précipiter au bout de vingt-quatre heures de la salseparine; mais le dépôt ne se manifeste pas dans le sirop, grâce à la présence du sucre.

25 grammes de sirop de salsepareille contiennent 1 gramme d'extrait, lequel correspond à 8 grammes de racine.

VIN DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Vin de Malaga.....	16
Extrait alcoolique de salsepareille.....	1

Faites dissoudre et filtrez (Béral). 30 grammes de vin représentent 16 grammes de salsepareille; ce vin correspond aux préparations employées par les anciens indigènes de l'Amérique méridionale. (Inusité.)

TISANE PORTATIVE.

Pr. : Extrait alcoolique de salsepareille.....	1
Vin généreux.....	3

Faites dissoudre et filtrez.

On ajoute ce vin dans l'eau pour faire extemporanément une boisson chargée de salsepareille. Une partie de vin représente 2 parties de salsepareille (Béral).

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE.

Pr. : Salsepareille.....	5
Squine.....	1
Réglisse.....	1
Gaiac.....	1
Sassafras.....	1
Alcool à 60°.....	60

Faites un extrait selon l'art.

Pour préparer l'essence concentrée de salsepareille :

Pr. : Extrait précédent.....	3 gr.
Vin généreux.....	60
Essence de sassafras.....	5 goutt.

On fait dissoudre et l'on filtre (Béral).

Les espèces qui entrent dans cette préparation portent le nom d'*espèces sudorifiques du Dr Smith*; ce médecin a composé cette formule.

Squine. Le rhizome de squine, *Smilax China* Lin., vient de la Chine et de l'Amérique méridionale; la squine serait aujourd'hui tout à fait inusitée, si elle n'entrait pas dans l'ancienne formule des quatre bois sudorifiques. Les Chinois l'ont beaucoup vantée comme diaphorétique et préservatif contre la goutte, mais elle n'a jamais justifié cette réputation dans la thérapeutique européenne.

ASPERGE.

L'asperge, *Asparagus officinalis* Lin. (Asparaginées), fournit à la médecine ses racines et ses bourgeons ou *turions*.

La *racine d'asperge* est employée en tisane comme diurétique, à la dose de 30 grammes par litre; elle est traitée par infusion et fait partie des racines apéritives.

Dulong d'Astafort a trouvé dans la racine d'asperge :

Albumine végétale, matière gommeuse, résine, matière sucrée; malate, chlorure, acétate et phosphate de potassium et de calcium; matière amère extractive.